



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Maladies liées à l'alimentation

Question au Gouvernement n° 774

Texte de la question

MALADIES LIÉES À L'ALIMENTATION

Mme la présidente . La parole est à Mme Sandrine Rousseau.

Mme Sandrine Rousseau . Monsieur le ministre de la santé, que vaut la santé de nos enfants ? Que vaut notre santé à tous et toutes ?

Je ne parle pas ici des chiffres de la sécurité sociale – ceux-là vous inquiètent, je le sais : ah là là, attention, ça dérive, alors vous faites des réunions, vous vous inquiétez, vous dites partout qu'il va falloir faire des efforts, vous prenez les choses très au sérieux.

Mais les cancers des enfants, mais les maladies cardiovasculaires, mais les cancers digestifs, notamment celui du pancréas, qui explose, d'où viennent-ils ?

Quand la FNSEA met ses tracteurs devant l'Assemblée, là aussi, vous êtes inquiet – très inquiet, même, mon Dieu, il faut sauver les agriculteurs. Comme si sauver l'agriculture, c'était empoisonner les sols et les eaux ! Comme si soutenir les agriculteurs, c'était les rendre dépendants des industries agrochimiques comme Bayer-Monsanto ! Comme si l'agriculture biologique n'avait pas besoin d'être soutenue !

M. Hervé de Lépinau . Ah, la bonne Parisienne !

Mme Sandrine Rousseau . Le cadmium est cancérigène et il est présent dans les engrais phosphatés : 36 % des enfants de moins de 3 ans dépassent l'exposition aux doses journalières recommandées – 36 % ! La contamination se fait via les céréales, le pain, les pâtes, les pommes de terre, soit les aliments de base.

D'une main, vous voulez réduire les remboursements des maladies chroniques pour faire des économies, de l'autre, vous autorisez les pesticides. D'un côté, vous vous alarmez de la baisse de la natalité, de l'autre, vous autorisez l'acétamipride et les engrais au cadmium qui troublent l'érection et la fertilité.

Monsieur le ministre, quand comptez-vous discuter sérieusement avec votre collègue de l'agriculture ? Quand comptez-vous enfin tordre le bras aux lobbys ? La loi Duplomb est une trahison de l'intérêt commun.
(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)

Nos cancers sont politiques. Notre santé est politique. Quel est votre plan de réduction de l'exposition des Français et des Françaises au cadmium et aux polluants ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe GDR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . Prendre soin du budget de la sécurité sociale ou prendre soin de notre population d'une façon générale, ce n'est pas antinomique.

Le cadmium n'est pas un des métaux lourds dont on parle le plus souvent ; je vous remercie donc pour votre question, tout comme je remercie *Le Monde* d'avoir publié un article fort intéressant dans son édition datée du 6 juin.

Je vais vous répondre sur quelques faits et chiffres.

L'exposition aux métaux lourds, dont le cadmium, peut avoir un impact sur la santé, vous le savez parfaitement. Ils peuvent affecter les os et les reins et favoriser des maladies cardiovasculaires – dont je m'occupe, vous le voyez – ou des cancers – du sein, du poumon ou encore du pancréas, dont le nombre a effectivement été multiplié par quatre depuis trente ans.

Je suis donc très heureux que nous ayons inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, le 23 juin, la proposition de loi visant à mettre en place un registre national des cancers.

Mme Sandrine Rousseau . C'est trop tard !

M. Yannick Neuder, ministre . J'en remercie le ministre chargé des relations avec le Parlement et la présidente de l'Assemblée nationale. Concernant le cadmium, je reviendrai sur quatre points importants. Premièrement, l'enquête Albane – Alimentation, biosurveillance, santé, nutrition et environnement –, menée à ma demande par Santé publique France et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail pour étudier les liens entre l'environnement, la nutrition et la santé, a débuté le 10 juin – c'est une étude d'imprégnation.

Mme Sandrine Rousseau . Les cancers seront-ils enregistrés ?

M. Yannick Neuder, ministre . Deuxièmement, s'agissant des normes, je serai particulièrement vigilant sur l'arrêté que doit prendre le ministère de l'agriculture pour fixer à 20 milligrammes par kilogramme la limite pour la teneur en cadmium des engrais phosphatés. D'autres pays comme la Finlande, la Pologne ou la Roumanie, ont déjà retenu ce seuil.

Troisièmement, les Unions régionales des professionnels de santé médecins libéraux ont fait remonter l'intérêt d'un dépistage. Ce dépistage, qui est remboursé à l'hôpital, le sera en médecine de ville à l'automne.

Quatrièmement, enfin, le gouvernement se mobilise, avec les parlementaires, les professionnels de santé et les citoyens, pour inciter à la diversification du mode alimentaire et favoriser les aliments bio, dont la teneur en cadmium est inférieure de 50 % à celle des aliments issus de l'agriculture conventionnelle, ainsi qu'une alimentation saine. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Mme Sandrine Rousseau . Vous acceptez nos cancers !

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Rousseau](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 774

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2025